



## RETOUR SUR LES LOIS RÉCENTES EN DROIT DE L'IMMOBILIER ET EN DROIT NOTARIAL DES AFFAIRES

**PAR DAVID BOULANGER,**

Directeur du CRIDON Nord-Est et du CFPN-Lille,  
Maître de conférences à la Faculté de droit de Douai,

**THIERRY DUBAELE,**

Consultant associé au CRIDON Nord-Est,  
Maître de conférences des Universités,

**BERNARD-HENRI DUMORTIER,**

Consultant associé au CRIDON Nord-Est,

**ET FRÉDÉRIC VAUVILLÉ,**

Conseiller Scientifique du CRIDON Nord-Est,  
Professeur agrégé des Universités.



### Questions de droit immobilier par David Boulanger

- Quelle est l'actualité des droits de préférence et de préemption en cas de vente de terrains boisés ?
- Comment le notaire doit-il appréhender la fin de la garantie intrinsèque d'achèvement dans les VEFA ?
- Quelle est l'actualité de la responsabilité notariale en matière de VEFA ?
- Quelles sont les conditions de l'application de la loi HAMON dans le domaine de la vente d'immeubles à construire ?
- Qu'implique l'application de la loi HAMON dans le domaine de l'immobilier ?
- Quelle doit être l'attitude du notaire s'il constate que la loi HAMON n'a pas été respectée au stade du contrat préliminaire ?
- Peut-on se dispenser de purger de nouveau le droit de rétractation de l'article L. 271-1 du code de la construction et de l'habitation ?
- Comment mettre en œuvre le droit de rétractation de l'article L. 271-1 du code de la construction et de l'habitation dans le cas de la cession de lot de copropriété ?



### Questions de droit de la copropriété par Thierry Dubaele

- Quelle est la destination de l'immeuble visée par l'article L. 721-2 du Code de la construction et de l'habitation ?
- Quels sont les actes visés par l'article L. 721-2 du code de la construction et de l'habitation ?
- Quels sont les documents visés par l'article L. 721-2 du Code de la construction et de l'habitation ? (règlement de copropriété ; modificatifs ; procès-verbaux d'assemblée générale)
- Qui doit apporter les informations contenues dans le « pré-état daté » ?
- Quelle attitude adopter en l'absence de syndic ? en cas de carence de celui-ci ?
- Quelle attitude adopter au regard de "l'opposition à la vente" exprimée à l'article 20 II de la loi du 10 juillet 1965 ?
- Quelles sont les nouvelles obligations du syndic ? (extranet ; assurances ; compte séparé)



### Questions de bail commercial par Bernard-Henri Dumortier

- Un bail dérogatoire de deux ans conclu avant l'entrée en vigueur de la loi Pinel et expirant après peut-il être prolongé d'une année pour porter sa durée à trois ans ?
- Le bailleur a-t-il vraiment intérêt à exiger un état des lieux lors de la prise de possession ?
- La taxe foncière peut-elle encore être récupérée sur le locataire ? Et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?
- Le droit de préemption du locataire et la limitation de la garantie solidaire du cédant sont-ils d'ordre public ? Et le plafonnement du déplaçonnement ?
- Le droit de préemption du locataire s'applique-t-il en cas de vente globale d'un immeuble comprenant des logements à l'étage et un rez-de-chaussée commercial loué à un seul commerçant ?



---

**Questions autour du droit d'information des salaires par Frédéric Vauillé**

---

- Quand « purger » le droit d'information ? A quel moment ?
- Pour quelles entreprises ?
- Pour quelles cessions ?
- Comment faire ? Les salariés peuvent-ils renoncer à cette information ?



---

**Actualité jurisprudentielle : le notaire et le professionnel en difficulté par Frédéric Vauillé**

---

- Quels conseils pour le bailleur dont le locataire dépose le bilan ?
- Quelles stratégies de protection patrimoniale pour le débiteur qui est déjà en difficulté ?















## INSCRIPTION

Maître..... Notaire à.....

Assistera à la conférence de (Merci de mettre une croix en face du lieu de votre choix) :

- » PONT A MOUSSON, le mardi 24 mars 2015 à l'Abbaye des Prémontrès,**  
9 Rue St Martin à Pont à Mousson.  
 Un parking payant d'une capacité de 350 places est situé à proximité de l'Abbaye devant le Lycée Marquette (Rue St Martin à Pont à Mousson).  
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 16 mars 2015.**
- » REIMS, le mercredi 25 mars 2015 à la Chambre Interdépartementale des Notaires (salle des adjudications)**  
44 Cours Jean-Baptiste Langlet à Reims.  
 Parking conseillé : Le parking « D'Erlon » situé face à la gare de Reims est à proximité de la Chambre Interdépartementale  
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 16 mars 2015.**
- » AMIENS, le mardi 31 mars 2015, au Lycée ST Rémi (salle « Marie de Louvencourt »)**  
Rue des Crignons à Amiens.  
 . Parking conseillé : parking Palais de justice.  
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 23 mars 2015.**
- » ENNEVELIN (LILLE), le jeudi 2 avril 2015 au Carré du Hélin**  
33 Route de Templeuve à Ennevelin  
 . Parking conseillé : parking sur place.  
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 25 mars 2015.**
- » BOULOGNE SUR MER, le mardi 7 avril 2015 à l'Université du Littoral Côte d'Opale (amphi n° 1).**  
21 Rue St Louis à BOULOGNE SUR MER.  
 Parking conseillé : Un parking payant est situé à proximité de la Faculté de Droit.  
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 30 mars 2015.**

A retourner uniquement  
par voie postale  
accompagné du paiement

A l'attention de Mme FLEURY

**CRIDON NORD-EST,**  
9 Rue de Puébla,  
BP 51212  
59013 LILLE CEDEX

Sera accompagné de : M.....  
M.....  
M.....

Joint un chèque de ..... (**TARIF UNIQUE REPAS COMPRIS : 70 € HT soit 84 € TTC par participant**) à l'ordre du CRIDON Nord-Est. (demande a été faite auprès du CSN pour habilitation dans le cadre des 60h de formation).

Déjeunera  Ne déjeunera pas

Souhaite avoir confirmation de son inscription  
par courrier électronique à l'adresse suivante : .....  
ou par fax à ce n° : .....



Notre document de travail sera disponible sur notre site :  
[www.cridon-ne.org](http://www.cridon-ne.org) dès le **20 mars 2015.**